

Ordre du jour du Conseil communal de Plombières du 03.12.2018 à 20h00

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Conseil communal – Présidence temporaire selon l'article L1122-15 – Communication.
- 2) Élections communales – Communication de la validation.
- 3) Conseillers communaux – Installation, vérification des pouvoirs et prestation de serment des conseillers élus.
- 4) Conseillers communaux – Désistement au mandat.
- 5) Conseillers communaux – Installation, vérification des pouvoirs et prestation de serment des conseillers suppléants remplaçant les élus s'étant désistés.
- 6) Conseil communal – Formation du tableau de préséance.
- 7) Conseil communal – Formation des groupes politiques – Prise d'acte.
- 8) Collège communal – Réduction du nombre d'échevins.
- 9) Conseil communal – Adoption d'un pacte de majorité.
- 10) Bourgmestre – Installation et prestation de serment.
- 11) Échevins – Installation et prestation de serment.
- 12) Conseillers communaux – Déclarations facultatives individuelles d'apparementement – Prise d'acte.
- 13) C.P.A.S. – Élection de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques.
- 14) Conseil de police – Élection de 3 conseillers de police.
- 15) Finances – Crédits provisoires 2019 – Premier douzième.
- 16) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.
- 17) Correspondance et communications.
- 18) Procès-verbal de la séance publique du 22.11.2018 – Adoption.

HUIS CLOS

- 19) Mise à disposition de personnel communal dans les A.S.B.L. communales et locales (2019-2024).
- 20) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.
- 21) Procès-verbal de la séance à huis-clos du 22.11.2018 – Adoption.